



Cours pour détenteur-trice-s de CPT

Cours 2 : Cours préparatoire à l'évaluation d'aptitude à la protection des CPT selon l'art. 10d OChP

Le cours préparatoire à l'évaluation d'aptitude à la protection des chiens de protection des troupeaux (CPT) est recommandé aux détenteur-trice-s de chiens qui souhaitent faire reconnaître ces derniers comme chiens de protection des troupeaux conformément à l'art. 10d OChP. Dans ce cours, vous apprendrez comment se déroule l'évaluation d'aptitude à la protection des troupeaux, ce que signifient les données collectées, comment préparer au mieux le chien à l'examen et vous approfondirez vos connaissances en matière de gestion des conflits avec les chiens de protection des troupeaux.

- Date :** Samedi 31 janvier 2026 de 9h00 à 16h15
- Lieu :** Ecole d'agriculture du Valais - Châteauneuf, Av. Maurice Troillet 260, 1951 Sion
- Responsables du cours :** François Meyer, AGRIDEA (francois.meyer@agridea.ch)
Ueli Pfister, AGRIDEA (ulrich.pfister@agridea.ch)
- Numéro du cours :** 26.309 B
- Objectifs :** Les participant-e-s :
- identifient le contenu et le déroulement de l'évaluation d'aptitude au travail (EAT) selon l'art. 10d, al. 2, OChP ;
 - examinent les données collectées lors d'une EAT et la documentation fournie suite à ce test et en déduisent des conclusions pour la formation, le quotidien et l'utilisation de leur chien ;
 - approfondissent les défis liés à la gestion des conflits et à la prévention des accidents pendant la formation et l'utilisation des chiens ;
 - analysent correctement les forces et les faiblesses de leur chien dans la vie quotidienne pour le former jusqu'à ce qu'il soit prêt pour l'examen.
- Public cible :** Les agriculteur-trice-s qui s'intéressent aux chiens de protection des troupeaux reconnus selon l'art. 10d. OChP et qui souhaitent en former et en détenir.

Samedi 31 janvier 2026

09.00	Accueil, café, croissants
09.30	Début du cours
	Les éléments de l'évaluation d'aptitude à la protection pour les chiens de protection des troupeaux : conductibilité, fidélité au troupeau et tolérance au stress.
	Le comportement des chiens de protection des troupeaux en activité : orientation vers le troupeau, comportement amical de peur ou agressivité.
	Exercices pratiques pour parler des différents comportements.
12.00	Repas de midi
13.00	La relation entre le chien et son-sa détenteur-trice. Exercices pratiques au moyen de vidéos.
	Exemple : incidents par morsure. Comment mettre en œuvre ou adapter correctement les mesures de gestion des conflits.
	Forces et faiblesses de son propre chien : où a-t-il besoin d'aide pour réussir l'évaluation d'aptitude à la protection ?
16h15	Fin

Informations pratiques

Tarif du cours

La participation à ce cours est gratuite pour les agriculteur-trice-s domicilié-es en Suisse. Les frais annexes tels que les repas sont à la charge des participant-e-s.

Inscription

[26.309 B](mailto:26.309.B)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions

Informations

+41 21 619 44 06

cours@agridea.ch

Désinscription

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 25. – sera facturée. La facturation de frais supplémentaires reste possible, p. ex. pour les réservations qui auraient déjà été effectuées (lieux d'accueil, restaurant, hôtel, etc.).

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.